Stains (93). La nomination d’un gendarme au poste de proviseur adjoint d’un lycée passe mal (MàJ)

04/11/2018 à 22h49



4/11/18

A Stains, des enseignants du lycée Maurice-Utrillo appellent à la grève à la rentrée des vacances de Toussaint pour protester contre l’arrivée d’un ancien cadre de la gendarmerie à un poste nouvellement créé de proviseur adjoint à la sécurité pour répondre à une série de violences aux abords de l’établissement.

En guise de comité d’accueil, un appel à la grève. La nomination d’un gendarme au poste de proviseur adjoint du lycée Maurice-Utrillo, à Stains (Seine-Saint-Denis) ne passe pas. Certains enseignants ont annoncé lundi une grève “contre l’infiltration d’une force armée dans (leur) lycée”. *Le Monde* a révélé qu’un ancien chef d’escadron de la gendarmerie de Rouen, en détachement à l’éducation nationale pour une durée de trois ans, devait prendre ses nouvelles fonctions lundi 5 novembre.

www.lci.fr

Deux annonces ces deux derniers mois : Jean-Michel Blanquer prévoit la suppression de 1 800 postes dans l'Éducation nationale pour 2019 puis, Christophe Castaner, nouveau ministre de l'Intérieur suggère une présence des forces de l'ordre dans les établissements scolaires, particulièrement « dans les quartiers les plus difficiles », évidemment.

> *Nous ne pouvons plus dispenser de cours de théâtre ou d'histoire des arts aux classes de seconde*

Au lycée Maurice-Utrillo de Stains situé en Seine-Saint-Denis, entre Saint-Denis et La Courneuve, ces deux déclarations ne font que confirmer ce que nous pressentions : l'Éducation nationale et le ministère de l'Intérieur font un choix commun. Et tout se passe comme si l'on remplaçait progressivement professeurs par policiers. Dans notre établissement de 1 250 élèves et étudiants, à la rentrée, manquaient deux CPE sur quatre et plusieurs enseignants (de sciences économiques et sociales, de mathématiques, de vente, d'anglais). Nous ne pouvons plus dispenser de cours de théâtre ou d'histoire des arts aux classes de seconde, nous n'avons plus les moyens de proposer des entraînements aux examens le samedi matin ou des stages durant les vacances lesquels nous valaient pourtant des compliments médiatiques et académiques sur l'excellence de nos élèves.

Un poste de proviseur adjoint chargé de la sécurité jamais demandé

A cette même rentrée, nous apprenions pourtant la création d'un poste sur mesure : celui de proviseur adjoint chargé de la sécurité. Il y a donc bien de l'argent quelque part ! Il semble même que des postes exceptionnels puissent être créés et pourvus immédiatement ! Nous voilà rassurés car, idiots que nous sommes, après de multiples audiences au rectorat de Créteil (pour obtenir que des professeurs soient remplacés

rapidement, pour renforcer l'équipe de vie scolaire, pour plus d'infirmières, de psychologues, d'assistantes sociales), nous avions compris le contraire.

Ce poste, jamais demandé ni par les personnels ni par les parents d'élèves, sera occupé, nous dit-on, par un chef d'escadron dans la gendarmerie en détachement. Ce dernier, en sa qualité de fonctionnaire de l'État, est habilité à prendre sans concours des fonctions de proviseur adjoint dont il nous est confirmé qu'elles recouvreront surtout des *« questions de sécurité »*. Cela ne peut pas être un hasard. L'an dernier, des élèves menacés, un autre agressé à coups de marteau, des groupes armés sur le parvis du lycée ; aujourd'hui, à la direction, un ancien gendarme qui n'est pourtant jamais intervenu en milieu scolaire. Et les déclarations de nos ministres en écho.

> *Quelles solutions pédagogiques ce gendarme apportera-t-il aux élèves ?*

À quoi bon ? En quoi cette réponse immédiate aux violences exceptionnelles des élèves va-t-elle nous aider ? Comment un gendarme pourra-il enrayer ces violences ? Déviera-t-il les machettes ? Arrêtera-t-il les marteaux ? En effet, en sa qualité nouvelle de proviseur adjoint, que sait-il de l'éducation prioritaire ? Quelles solutions pédagogiques apportera-t-il aux élèves, aux professeurs ? Quelles seront ses missions précises ? Quels liens entretiendra-t-il avec la préfecture ? Qu'adviendra-t-il, enfin, de nos élèves en situation irrégulière ?

> *Nous ne reconnaissons pas l'autorité de ce nouveau proviseur adjoint comme nous ne reconnaîtrons jamais, dans l'enceinte d'une école, l'autorité d'un gendarme*

Les métiers de l'éducation ne s'improvisent pas. Il ne suffit pas d'être gendarme pour y accéder. Nous le savons mieux que

personne, et personne ne nous écoute. Au risque d'être blâmés, nous ne reconnaissons pas l'autorité de ce nouveau proviseur adjoint comme nous ne reconnaîtrons jamais, dans l'enceinte d'une école, l'autorité d'un gendarme sur un enseignant, sur un CPE, sur un assistant d'éducation ou sur un élève.

Grève dès le 5 novembre contre l'infiltration d'une force armée

Nous serons en grève à partir du lundi 5 novembre, date à laquelle ce nouveau proviseur mettra un pied dans notre établissement. En grève contre l'infiltration d'une force armée dans notre lycée et dans tout autre établissement scolaire, en grève contre la répression des élèves, leur surveillance, leur signalement et leur redressement pour lesquels l'État dépense tant, en grève pour une école publique qui se donne les moyens d'accueillir avec dignité et exigence les élèves et leurs parents.

L'école publique ne sera jamais l'antichambre du commissariat. Nous défendrons notre lycée à la rentrée du 5 novembre et tous les autres jours qu'il le faudra.

Les personnels militants du lycée Maurice-Utrillo, Stains (93)

Bo

1/11/18

Après les nombreuses violences aux abords de l'établissement, le rectorat de Créteil a choisi de nommer un gendarme, ancien chef d'escadron de gendarmerie de Rouen, au poste de proviseur adjoint chargé de la sécurité au lycée Maurice Utrillo. Les enseignants dénoncent l' ***"infiltration d'une force armée"*** **et appellent à faire grève lundi.** ***"L'école publique ne sera jamais l'antichambre du commissariat"*** **ajoute la tribune des professeurs publiée dans le Bondy Blog.**

C’est le rectorat de Créteil qui a fait le choix de confier ce poste de proviseur adjoint chargé de la sécurité à un gendarme, après les nombreuses violences qui se sont produites à proximité du lycée l’an dernier. En mars, un élève avait été agressé au marteau. Des affrontements entre bandes ont également eu lieu aux abords de l’établissement.

Le rectorat précise au sujet de ce nouveau poste que “*50 % de son temps sera consacré à des missions classiques de proviseur adjoint, l’autre moitié sera dédiée au travail en partenariat avec tous les acteurs de la sécurité : police nationale, police municipale, justice*.
“Arrêtera-t-il les marteaux?”

De leur côté, les enseignants s’insurgent: “*En quoi cette réponse immédiate aux violences exceptionnelles des élèves va-t-elle nous aider ? Comment un gendarme pourra-t-il enrayer ces violences ? Déviera-t-il les machettes? Arrêtera-t-il les marteaux ?*” écrivent les professeurs, ajoutant que “*les métiers de l’éducation ne s’improvisent pas*” et qu’ “*il ne suffit pas d’être gendarme pour y accéder*”

Cette nomination intervient alors que le ministre de l’Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a indiqué il y a trois jours qu’il ne devait pas y avoir de “tabou” sur la venue de policiers dans les écoles.

(…) BFM